

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance du 22 janvier 2015

Procès-verbal

Présents Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

BAERT Martin, BLAISE Romain, BONMARIAGE Alexis, BRANDS Maxence, BUGNI Camille, BUGNI Tanguy, CENGIZ Sélim, DEJARDIN Zoé, DELCLISARD Brooklyn, DI FRANCESCO Fiona, ELIAS Luka, FICKERS Lucas, HEINE Louis, HEINE Olivia, JUNGEN Axel, LECLERCQ Romain, LEMOINE Margaux, PIRONT Clara, RUMORO Alexandre, SCHENK Elisa, SPITS Eva, TROTIN Cédric, WYNANDS Jason

Melle DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Excusé /

Monsieur l'Echevin déclare la séance du conseil communal des enfants ouverte à 18h35'.

1) Lecture du Procès-verbal de la séance d'installation du 12 décembre 2014

Les enfants du Conseil lisent, à tour de rôle, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2014. Monsieur l'échevin effectue ensuite la lecture de l'ordre du jour du conseil.

2) Appels à projet

Monsieur l'Echevin demande aux enfants les projets qu'ils souhaitent développer cette année.

Monsieur BRZAKALA fait un tour de table pour rassembler les idées des petits conseillers et demande à ceux-ci de rédiger un dessin sur les actions qui pourraient être réalisées dans la commune. Trentes minutes plus tard, celui-ci demande aux petits conseillers de rassembler leurs dessins. Celui-ci constate que les enfants ont beaucoup d'imagination et qu'ils ont envie d'effectuer le bien autour d'eux.

3) Divers

Monsieur BRZAKALA s'adresse aux petits conseillers en leur expliquant en quoi consiste le Plan de Cohésion Sociale. Celui-ci permet de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives au sein des communes. Il se décline en diverses actions comme l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, le retissage des liens sociaux intergénérationnels et interculturels. Le diagnostic de cohésion sociale recense les initiatives publiques et privées mises en oeuvre sur le territoire de la commune mais aussi les attentes de la population et les besoins à rencontrer. Il s'agit de favoriser les contacts entre les différentes générations en initiant des actions susceptibles de les rapprocher et ainsi d'accorder une attention particulière aux attentes des générations. Etre à l'écoute de ce qui se fait ailleurs dans ce domaine et en récolter les aspects positifs.

Afin de représenter le Conseil communal des enfants à la Commission intergénérationnelle, et suite aux différents projets que les petits conseillers auront réalisés, quatre membres et deux suppléants seront élus lors de la prochaine séance.

La séance est levée à 20 heures 45'.